



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### REPORT DES ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DANS LE PAS-DE-CALAIS

Arras, le 6 novembre 2020

Deux élections municipales étaient initialement programmées dans les prochaines semaines dans le Pas-de-Calais :

- à Fouquières-Les-Béthune : **les 15 et 22 novembre 2020** (pour renouveler l'ensemble des membres du conseil municipal) ;
- à Audincthun **les 6 et 13 décembre 2020** (pour pourvoir à l'élection de 5 conseillers municipaux).

**En raison de la situation sanitaire, et des mesures de confinement actuellement mises en œuvre sur l'ensemble du territoire national, l'organisation de ces élections apparaît impossible. Elles doivent donc être reportées.**

**Aussi, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de rapporter les arrêtés de convocation des électeurs des deux communes citées.**

Des dispositions législatives permettant d'étendre pour des raisons sanitaires le délai de convocation des élections partielles sont en cours d'élaboration de sorte que les scrutins concernés puissent être à nouveau convoqués dans les conditions de droit commun – à savoir six semaines au moins avant la date de l'élection – dès que la situation sanitaire le permettra.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)